

12 Sports

Entretien avec le président de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot)

Pierre Alain MOUNGUENGUI : « Les Panthères sont un produit qui échappe malheureusement à la fédération »

Suite de la page 11

Si les projets concernant le football féminin sont clairement définis, il semble que cela ne soit pas encore le cas pour son encadrement. Tantôt on apprend que c'est André Obame, tantôt Tristan Mombo, ou Léocadie Ntsame qui est à la tête de cette équipe. Qui de ces trois est le véritable sélectionneur ?

C'est une question qui touche au projet que nous mettons en place actuellement pour les petites sélections. Nous nous sommes rendus compte que le sélectionneur était choisi seulement chaque fois que la petite sélection était en compétition. Le problème est que le coach n'a pas suffisamment de temps pour connaître son équipe, obtenir des résultats ou se rendre à l'intérieur du pays pour mieux connaître les éléments qui viennent des provinces. Nous avons décidé que les sélectionneurs seraient désormais fixés pour chaque équipe. Ainsi, Tristan Mombo est le sélectionneur des Panthères, version féminine. Claude Mbourotot a été choisi pour l'équipe nationale A' et d'autres sélectionneurs devraient bientôt signer avec nous. Il ne s'agit que des entraîneurs principaux dont les contrats sont en cours d'élaboration. Ces documents sont actuellement sur la table du conseiller juridique du ministère des Sports. Lorsque ces contrats seront établis, ces entraîneurs travailleront à temps plein.

Si chez les hommes, l'arbitrage est vivant, il semble que cela ne soit pas le cas pour la version féminine. Comment l'ancien arbitre, que vous êtes, peut expliquer cette léthargie apparente de l'arbitrage féminin ?

Il y a un paramètre dont il faut tenir compte. Les femmes n'aiment pas beaucoup l'arbitrage. Pourtant, celles qui s'y sont intéressées ont rapidement gravi les échelons et ont même atteint le niveau international. Actuellement, quelques femmes ont décidé de suivre cette voie et sont encadrées par la commission centrale des arbitres. On essaie en douceur de leur mettre le pied à l'étrier. Nous espérons que d'ici deux ans, on reparlera de l'arbitrage gabonais sur la scène continentale. Mais vous savez qu'il y a aussi la limite d'âge, et les anciennes sont forcément concernées par ce point. Ces deux prochaines années devraient permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience. Le tournoi de Tchibanga sert justement à cela, surtout que les matchs sont exclusivement dirigés par des arbitres féminins. L'arbitrage féminin n'est pas négligé et va bientôt faire parler de lui.

On remarque, en dépit de la mise en place du championnat professionnel, que des joueurs n'ont pas signé de contrats valables avec leurs clubs. Cette situation a été dénoncée par la Fifpro et les associations locales de défense des joueurs de football. Quel est le rôle de la fédération dans ce dossier ?

La Fégafoot met simplement en musique la politique définie par les autorités. L'État a décidé de mettre en place un championnat professionnel. La première division a d'abord été concernée par ce changement, puis la seconde division l'est devenue également. Les règles sont fixées dès le départ. Avant de mettre en place le championnat, nous avons élaboré des textes. Ils disent que les joueurs qui sont engagés par les clubs de 1re et 2e divisions signent des contrats avec leurs employeurs. Les copies de ces documents sont déposées à la fédération et à la Linaf. Naturellement, l'intéressé doit aussi avoir une copie. C'est la règle pour tous les joueurs évoluant dans le championnat gabonais. C'est un accord entre un employé et un employeur. De la sorte, lorsqu'un joueur se sent lésé, il peut s'appuyer sur ce document et obtenir gain de cause. Maintenant, la fédération n'a qu'un rôle de tribunal. Il faut donc que les

joueurs apprennent à ne signer que des contrats qui respectent les normes et qui ne leur causeront pas de problèmes plus tard. Nous sommes à l'ère du professionnalisme, il faut que les joueurs sachent se faire respecter et se vendre. Mais je crois que la Linaf est suffisamment outillée pour ramener certaines équipes à la raison. Il y a aussi un problème qu'il faut relever. C'est que la fédération n'a pas encore été saisie pour arbitrer une plainte. Nous entendons les gens se plaindre à travers différents médias, mais la Fégafoot n'a pas encore été saisie sur ce dossier. Le jour où la fédération le sera, nous renverrons le dossier auprès de la Linaf. Si elle s'estime incompétente, à ce moment, la Fégafoot interviendra. S'il n'y a pas de solution à notre niveau, le joueur peut alors se rendre auprès des instances internationales. Notamment la FIFA, où il y a une chambre de résolution des litiges.

Si, dans les faits, le football gabonais est professionnel, c'est dans la pratique que beaucoup se posent des questions. Comment le président de la Fégafoot évalue-t-il le niveau actuel du championnat gabonais. Surtout quand on le compare avec celui des années 80, qui n'était pas professionnel mais qui semblait l'être dans la pratique ?

Tout le monde fait ce constat et il est difficile de trouver des explications plausibles. Comme vous le dites si bien, le championnat gabonais était très relevé dans les années 80 et 90. Mais je crois qu'il y a eu un problème à la base. Dans les années 70, le football était structuré autour de groupements communautaires. Ainsi, le Real comprenait les ressortissants de Glass, Toulon et London. L'As Bantou était composée de personnes venant du Sud, etc. C'était un peu le schéma de l'époque. Ce qui faisait que les gens se reconnaissaient dans ces formations. Avec l'arrivée de l'argent dans le football, la donne a totalement changé. Pour faire vivre les clubs, il fallait des moyens. C'est ainsi que l'ancien Premier ministre Léon Mebiame avait décidé de créer un fonds pour soutenir le football. Mais plutôt que de l'alimenter, les entreprises approchées ont décidé de créer leur propre équipe. C'est de cette manière que la CNSS, Shell ou Sogara se sont lancés dans l'aventure. Avec le succès que l'on connaît aujourd'hui. Cette débauche de moyens a permis de faire venir au Gabon de grands joueurs. Le bon niveau de ce championnat à l'époque a permis à certains éléments étrangers d'intégrer leur sélection nationale. Ce qui serait difficile aujourd'hui. Mais au-delà du niveau, cette compétition a également généré de l'argent. J'étais secrétaire administratif de la Fégafoot à l'époque, et je voyais comment les équipes de Port-Gentil repartaient de leur match à Libreville avec les poches pleines. Ce qui veut dire que les joueurs étrangers ont su tirer les nôtres vers le haut, mais aujourd'hui la pyramide s'est inversée. Les joueurs étrangers qui viennent au Gabon font banquette et ils n'apportent rien à la jeune génération gabonaise. Ceci pose problème, parce que ce championnat professionnel ne produit pas deux ou trois joueurs capables d'intégrer notre sélection nationale. Pourtant, de gros moyens ont été dégagés. Il y a donc une réflexion à mener. Il y a quatorze clubs qui disputent la première division. Ce qui veut dire que nos forces sont dispersées, car les clubs n'arrivent pas à regrouper les meilleurs footballeurs. Pour moi, l'une des solutions serait de réduire le nombre de formations évoluant en première division. Il est souvent ridicule de constater que des équipes prennent des forfaits pour ne pas s'être déplacées. Cela éviterait aussi à des équipes d'engager des joueurs qui n'ont pas le niveau. Peu de personnes constatent que l'équipe nationale est la première à pâtir de cette situation. Parce que les Panthères sont désormais composées principalement de footballeurs évoluant à l'étranger.



Pierre Alain MOUNGUENGUI.

Les joueurs étrangers de bon niveau ne sont pas les seuls à manquer au championnat. On remarque aussi, depuis que les entraîneurs locaux ont remplacé les expatriés, que le niveau de la compétition a pris un sérieux coup...

(Il coupe rapidement). Cela peut être une des raisons. Lorsque nous sommes arrivés la tête de la fédération, nous avons mis un accent particulier sur la formation des entraîneurs. Même si, aujourd'hui, de nombreuses personnes nous reprochent cet aspect. Mais cette orientation a été prise pour répondre à un déficit de cadres de haut niveau. Il faut bien dire les choses, peu d'entraîneurs ont réellement le niveau pour coacher une formation évoluant en première division gabonaise. Rigobert Nzamba, Claude Mbourotot ou Thierry Nzamba peuvent encore prétendre répondre aux critères vers lesquels nous souhaitons aller. Les entraîneurs d'un bon niveau sont donc peu nombreux. Ce qui n'est pas le cas au Cameroun ou en Côte d'Ivoire, où ce type de profil court les rues. Il y a donc un déficit à combler. Si, hier, de grands joueurs et entraîneurs exerçaient au Gabon, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous n'avons pas pensé à former nos techniciens et nous le payons aujourd'hui. L'ancienne génération est en train de partir, la nouvelle n'est pas prête à la remplacer. Conscient de ce retard, nous avons entrepris plusieurs formations. Cette année, nous avons mis en place celle des entraîneurs de catégorie A, sous l'égide de la CAF. Mais cela est encore insuffisant. Au-delà de nos efforts, il faut que les gens comprennent qu'ils doivent se spécialiser, que les clubs aussi prennent la peine de recruter des coaches de bon niveau. Un ancien footballeur ne fait pas forcément un bon entraîneur. Pourtant, c'est le schéma choisi par de nombreuses équipes. L'entraînement est aujourd'hui une science et on doit s'y former.

Est-ce que la Direction technique nationale ne serait pas justement un moyen de superviser ces entraîneurs et leur travail ?

Ce n'est pas encore ce que nous faisons. Mais le programme que nous avons mis en place est de faire en sorte que les entraîneurs aient des licences. Pour ceux qui officient en première division, une licence a été mise en place. Ainsi, lors d'une rencontre, le coach est contrôlé au même titre que ses joueurs. Cette licence instaurée par la fédération a été à l'origine du renvoi d'un entraîneur, qui avait présenté de fausses références. Le Directeur technique national peut être un atout dans ce programme. A condition d'avertir les clubs auparavant de son arrivée et du travail qu'il va effectuer. Alain de Martini, bien qu'étant sélectionneur, a été un précurseur. Sa méthode de travail consistait à s'appuyer sur les entraîneurs de clubs pour définir une sélection. Aujourd'hui, le Directeur technique national peut être un relais dans le système que nous voulons mettre en œuvre.

Nous venons d'évoquer les problèmes de contrats des joueurs. Mais on ne peut pas manquer de souligner l'absence du tribunal arbitral local du sport. À quand sa mise en place ?

En réalité, ce tribunal existe déjà. Mais c'est une commission juridictionnelle qui n'est pas fixe. C'est-à-dire que c'est une juridiction qui ne fonctionne pas à temps plein. En cas de litige, on convoque des juristes de la Linaf, de la Fégafoot et des indépendants pour examiner les affaires qui nous sont soumises.

Mais vous communiquez peu là-dessus. Si cette structure était mieux connue, les joueurs s'en référeraient peut-être plus souvent ?

Mais les footballeurs n'ont pas à se plaindre directement à la Fégafoot. Ils doivent d'abord s'adresser à la Linaf, qui nous transmet le dossier. Ce n'est qu'à ce moment-là que la commission se réunit.

Nous croyons que le message est passé... (Il sourit) Il faut s'attendre désormais à un gros déferlement...

Jusqu'à présent, le projet Goal stagne, alors que votre arrivée avait laissé entrevoir son aboutissement. Quel est le problème de ce projet pourtant financé par la Fifa ?

Vous nous donnez l'occasion de mieux expliquer aux Gabonais les contours de ce projet. Cette initiative est à mettre au crédit de Sepp Blatter. Lors de sa campagne en 1998 pour devenir président de la Fifa, il avait décliné l'aide aux fédérations. Son programme d'assistance financière (PAF) de 125 millions de francs annuels a permis notamment aux fédérations africaines de construire des sièges, d'avoir un personnel permanent, etc. Le projet Goal, au Gabon, visait à construire un centre technique, entre autres. C'est en 1999 que la Fédération gabonaise de football a sollicité cette initiative de la FIFA. La Fégafoot a déposé auprès de cette instance un titre de propriété dont le terrain se trouvait initialement à Ngouoni. C'est sur ce terrain que le centre technique devait être construit. En 2002, le nouveau président de la fédération a décidé de délocaliser ce centre vers Bikélé. Il estimait que construire ce centre loin de Libreville causerait un souci à l'équipe nationale. Car, il faut imaginer l'état de fatigue d'un joueur qui revient de France et qui doit ensuite rallier Ngouoni, qui se trouve à 40 kilomètres de Franceville. Et les sélectionnés n'ont que 5 jours de liberté. Une fois Bikélé choisi, les travaux ont commencé, sous la supervision du Génie militaire. Puis, tout s'est arrêté. Avant mon mandat, la normalisation a été mise en place. Elle a voulu relancer les travaux du centre technique. Malheureusement, la procédure n'a pas été respectée. Schématiquement, voici comment cela se passe. Le centre est sous le contrôle de la fédération, qui doit fournir un titre de propriété à la FIFA. Puis, la Fédération fait un appel d'offre et sélectionne trois ou quatre sociétés. Elle envoie tout le dossier à la FIFA qui sélectionne une entreprise pour l'exécution des travaux. Une autre est choisie pour le suivi. Une fois que cela est fait, la FIFA diligente une mission dans le pays concerné. Elle signe alors le contrat avec les entreprises choisies. Ce n'est qu'à partir de ce moment que commencent véritablement les travaux. Mais quand nous sommes arrivés, nous avons trouvé une société déjà à pied d'œuvre. Elle se fondait sur un contrat signé entre elle et le comité de normalisation...

Suite en page 13